

Compte rendu du conseil municipal Mercredi 28 Janvier 2015 à 20h00

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE-GARCIA Béatrice, MESTRE Monique, BEZOLLES Christophe, FILLÂTRE Rachael, BOUCON Patrick, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal, SANGAY André

Absent ayant donné procuration à :

Absent excusé : Monsieur NOVARINI Michel

Absent :

Madame **Nathalie ROIRAND** a été nommée secrétaire de séance

Madame le Maire fait part au conseil qu'en fonction du résultat du vote concernant le mode de facturation du chauffage à l'oustal, une nouvelle délibération sur les tarifs de l'Oustal soit prise. Elle propose donc que ce point soit rajouté à l'ordre du jour

Voté à l'unanimité

Emprunt de 107 800 € pour la reconstruction du mur de soutènement pour la mise en sécurité de la rue des Remparts

Nécessité de contracter un emprunt de 107 800 € pour les travaux du mur de soutènement pour la mise en sécurité de la rue des remparts.

Trois organismes financiers ont répondu, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et La Banque Postale.

Proposition de retenir La Banque Postale pour un prêt de 107 800 € d'un taux constant à 1,85 % pour une durée de 15 ans avec remboursement trimestriel, et des frais de dossier à hauteur de 500 €

Voté à l'unanimité

Indemnité d'Administration et de Technicité au personnel territorial

Vote de l'enveloppe globale pour les IAT pour un montant de 18 285 € répartie comme suit :

- **Adjoint d'Animation** **3 200 €**
- **ATSEM** **520 €**
- **Adjoint Administratif** **7 370 €**
- **Agent de Maîtrise** **1 230 €**
- **Adjoint Technique** **5 515 €**
- **Moniteur Educateur** **450 €**

Voté à l'unanimité

Remplacement du personnel absent

Autorisation d'ouvrir les crédits nécessaires au recrutement d'un agent non titulaire en raison d'un congé maladie, d'un congé de maternité ou d'un congé parental

Voté à l'unanimité

Demande anticipée de subvention du VCGB

Le VCGB demande une avance sur la subvention 2015. Cette somme sera reprise au budget 2015.

Voté à l'unanimité

Subvention aux associations (Tennis, cavaliers de l'Armagnac, Judo, Musique, Ferme en scène) pour leur participation aux rythmes scolaires du 1^{er} trimestre

Païement des associations qui sont intervenues pendant le Temps d'Activité Périscolaires du 1^{er} trimestre 2015-2016.

Tennis Club Valencien (225 €), Cavaliers de l'Armagnac (500 €), Judo (90 €), Le Réveil Valencien (459.20 €), La Ferme en scène (225 €).

Voté à l'unanimité

Ouverture anticipée d'écritures budgétaires avant le vote du budget 2015 pour prêt

Un emprunt a été contracté en début de séance à hauteur de 107 800 € pour la reconstruction d'un mur de soutènement pour la mise en sécurité de la rue des Remparts auprès de La Banque Postale.

Nécessité d'ouvrir les crédits nécessaires avant vote du budget pour l'encaissement de ce prêt auprès de la Banque Postale.

Voté à l'unanimité

Délibération pour mandatement des travaux engagés

Des travaux ont été engagés en 2014 et doivent être mandatés en 2015. Nécessité d'établir un état de restes à réaliser.

Article Budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	Date de l'inscription	Dépenses engagées	Dépenses mandatées au 31 Décembre	Dépenses engagées non mandatées
				A	B	C
	Reprise de l'affaissement de la rue qui part du château d'eau vers la salle des fêtes	Michel MINGUANT		5 232.00 €		5 232.00 €
	Etude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 930 (Acompte)	URBASCOPE		2 362.90 €		2 362.90 €
	Relevé topographique pour le futur chemin piétonnier	SOGEXFO		1 380.00 €		1 380.00 €
			TOTAL	8 974.90 €	0.00 €	8 974.90 €

Des travaux ont été engagés en 2015 et doivent être mandatés avant le vote du budget.
Possibilité de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Article Budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	Dépenses non engagées
			A
	Chemin du cimetière	STPAG	7 723.08 €
	Reprise pilier église, façade nord	SARL ESTINGOY	2 744.40 €
	Relevé topographique de l'école maternelle et de La Poste	ALIENOR GEOMETRES EXPERTS	1 048.80 €
	Diagnostics de performance énergétique sur l'ancienne gendarmerie	BC EXPERTISE	1 267.00 €
	Travaux pour les eaux pluviales à Ampeils	Michel MINGUANT	3 102.72 €
	Caniveaux pour pluvial pour la Place de l'Hôtel de Ville	ALLEGRI	4 672.43 €
			20 558.43 €

Voté à l'unanimité

Délibération pour facturer le chauffage (électrique) de l'annexe de l'oustal

Dans le prix de location de l'annexe n'est pas compris les frais électriques.
Proposition de mettre en place un tarif en fonction de la consommation en prenant en compte les index d'arrivée et de sortie.

Voté à l'unanimité

Délibération pour facturer le chauffage (fuel) de l'oustal

Même constat pour l'Oustal, mais n'étant pas loué systématiquement dans son ensemble, ce sujet a été ajourné et sera réétudié après les travaux.

Voté à l'unanimité

Comité de pilotage pour la mutuelle santé

Mise en place d'un comité de pilotage (cinq conseillers municipaux et des personnes extérieures qui ont un lien avec la santé) pour travailler sur la mutuelle santé.

Patrick BOUCON, Nathalie ROIRAND, André SANGAY, Isabelle SAPIN, Monique MESTRE se portent candidats et sont élus à l'unanimité au comité de pilotage pour la mutuelle santé

Dénomination de la rue qui longe les entreprises Barrère et Touja

Suite à la proposition de nommer le chemin qui longe les entreprises BARRERE et TOUJA, le chemin du Livet soit nommé « Rue Gérard BARRERE et Roger TOUJA », deux courriers des familles favorables à la proposition.

Voté à l'unanimité

Questions Diverses

Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD

Madame le Maire demande à Monsieur Paul CAPERAN la date de la délibération sur laquelle le conseil municipal avait décidé la prise en charge de la Commune d'une partie de l'abonnement et du forfait du Maire et du 1° adjoint.

Monsieur Paul CAPERAN précise que cela a été fait au début du mandat en 2008.

Henri LASSIS

SICTOM : Sept des neuf bacs collectifs ont été supprimés. Il en reste deux à l'école primaire. La redevance passera de 3 000 € à 700 €. Problème des odeurs : Solution technique trouvée mais il subsiste un problème de personnel qui ne souhaite pas les vider.

ERDF

Trois arbres seront élagués à la guinguette, ainsi qu'un noyer à Coupéou.

Possibilité d'enfouir les lignes électriques aériennes gratuitement. Si nous y rajoutons les lignes téléphoniques cela à un coût. Le Syndicat d'Énergie réalisera un projet sur trois tranches.

SIAEP de Caussens

Le SIAEP de Caussens a décidé de racheter la dette qui avoisine les 244 000 €. Néanmoins, le contrat avec la Lyonnaise est pour le moment maintenu et sera renégocier plus tard.

Bois des moines

Tous les modules sont montés. Il manque certaines protections pour les boulons. Nous devons faire passer un organisme de contrôle, SOCOTEC ou APAVE.

La venue de l'ONF a permis de constater que des branches mortes devaient être coupées. Deux devis sont en cours avec l'entreprise NAUD et FONTEYNE.

Élagage des remparts

Nous devons élaguer à nouveau les remparts. L'entreprise ASTER propose ses services à hauteur de 500 € la journée. D'autres devis sont en cours.

Eglise

Des rayonnants à l'église ont été changés, mais il subsiste un problème de disjoncteur. ERDF doit intervenir pour le changer.

Paul CAPERAN

Projet maternelle

Monsieur Paul CAPERAN demande si le projet de la maternelle depuis la dernière réunion avait avancé. Madame le Maire informe qu'il n'y a pas eu de nouvelles depuis la réunion de la commission.

Bernard LAPEYRE

La Poste

Les travaux dans le bureau de l'accueil pour l'arrivée de la Poste débuteront le 02 Février.

Matériel

L'aspirateur à feuilles était en panne (démarreur). La réparation pourrait passer en garantie. Le bus est également en panne (sonde du pot d'échappement).

Un chauffe-eau a été changé à l'annexe de l'oustal. Deux radiateurs ont été changés dans la salle du Conseil Municipal

Annexe de l'oustal.

Une seconde chambre a été refaite

Rond point de St Puy

Le service technique a refait le trottoir. Idem pour une dalle sur la place.

Eglise

La table d'orientation a été placée au belvédère. L'urne dans l'église a été forcée. Un pilier extérieur a été renforcé, mais il semblerait que les autres bougent également.

Judo

Mme GRACIA demande s'il serait possible de mettre en place une horloge pour le chauffage. Monsieur Henri LASSIS précise qu'elle existe mais ne fonctionne pas.

Côte de l'hérisson

La Lyonnaise des Eaux a passé une mini caméra qui a détecté un tampon enfoncé. La Lyonnaise des Eaux va le réparer et repasser la caméra.

Isabelle SAPIN

RAM (Relais Assistante Maternelle)

Une annexe de Condom va s'ouvrir sur Valence en accord avec la mairie de Condom. L'ouverture se fera dans le local du couloupitchou une demi-journée par semaine à partir du mois de mars.

Une vingtaine d'assistante maternelle seraient concernées.

Jean-Pierre PUYAL

P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde)

Il reste à compléter. Un maillage plus serré doit être effectué à la cité.

Chemins d'Art

Le 19 janvier, l'artiste qui se produira dans le cadre des chemins d'Art a fait une visite et a demandé si une prise pourrait mis en place en haut au belvédère.

Grand Site

Une réunion s'est déroulée au Conseil Régional pour présentation les différents grands sites. Une 26° création est en prévision.

Madame le Maire conclut la séance en annonçant que la nouvelle caserne des pompiers sera inaugurée le vendredi 20 février à 10h avec la présence de Monsieur le ministre de l'intérieur.

La séance est levée à 21h15